



DELIBERATION
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Communauté de Communes du Territoire De Lunéville
A Baccarat

SEANCE DU 27 JUIN 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
79	40	40 + 16 pouvoirs
Date de convocation 21 juin 2024		

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire, qui a eu lieu au Salon des Halles - Place Léopold à Lunéville, sous la présidence de **Bruno MINUTIELLO**, président.

Présents : **Rose-Marie FALQUE, Martial BANNEROT, Jocelyne CAREL, Yvette COUDRAY, Bruno MINUTIELLO, Jacques DEWAELE, Catherine LOY, Fabien KREMER, Jean-Paul FRANCOIS, Florence DUPAYS, Alain THIERY, Marie-Lucie HENRY, Gérald FRANCOIS, Michel GRAVIER, Serge DESCLE, Bernard GENAY, Frédéric BREGEARD, Anne-Marie DI MARINO, Joëlle DI SANGRO, Valérie DIDIER, Christian FLAVENOT, François FRASNIER, Pascal L'HUILLIER, Jacques LAMBLIN, Colette MANSUY, Benoît TALLOT, Caroline THOMAS, Frédéric PRIVET, Jean-Michel TRICOTEAUX, Matthieu SIGIEL, Alain FORTIER, Bertrand SCHULTHEISS, Gérard RITZ, Dominique GEORGE, Dominique ROBERT, Dominique ALISON, Francine GARNIER, Isabelle PARISOT, Pascal MARCHAL, Jacques PISTER.**

Absents : **Christian GEX, Cédric PERRIN, Michel JACQUOT, Thierry BIET, Adeline COIGNUS, Stéphane DECUGIS, Alexandra HUGO, Marie VIROUX, Christelle VIVOT, Christine THOMAS, Jean-Marie LARDIN, Audrey FINANCE, Didier COLIN, Laurent KUREK, Hervé BERTRAND, Gérald BARDOT, Ludovic CHAUMET, Virginie GENOT, Jonathan HAUVILLER, Catherine LAURAIN, Etienne MAIRE, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Thibault VALOIS, Ludvine GEANT, Ludwig MISCHLER.**

Représentés : **Sabrina VAUDEVILLE à Yvette COUDRAY, Bernard MICLO à Alain THIERY, Christine L'HUILLIER à Jacques DEWAELE, Marie-Josèphe GEORGES à Florence DUPAYS, François GENAY à Jean-Paul FRANCOIS, Philippe SCHAEFFER à Bruno MINUTIELLO, Murielle GRIFFOUL à Dominique ROBERT, Claude BAILLY à Christian FLAVENOT, Barbara BERTOZZI-BIEVELOT à Anne-Marie DI MARINO, Michel BOESCH à Benoît TALLOT, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Frédéric BREGEARD, Laurie PÉRISSÉ à Jocelyne CAREL, Edouard BABEL à Alain FORTIER, Jean-Luc DEMANGE à Francine GARNIER, Joël DONATIN à Michel GRAVIER.**

Monsieur Frédéric BREGEARD a été nommé secrétaire de séance.

Objet : RESSOURCES HUMAINES – Tableau des effectifs au 1er septembre 2024
Rapporteur : M. Bruno MINUTIELLO
N° de délibération : 2024_144

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
40	16	56	0	0	0

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et que les communes de 2 000 habitants et plus ont la possibilité de recruter sur un emploi fonctionnel un directeur général adjoint des services pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de plus de 10 000 habitants.

Considérant les besoins des services, les départs de la collectivité et les évolutions de carrière des agents, il est proposé la création du poste suivant :

-Un poste de rédacteur territorial à temps complet afin d'intégrer l'agent en charge de l'assistance du Président et de la direction générale.

A noter que ce poste pourra à défaut être occupé par un agent contractuel, sur le fondement des articles suivants :

- L332-14 : En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires,
- L332-8 : Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° : Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.

Le Président sera chargé de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération du candidat retenu selon la nature des fonctions concernées, leur expérience professionnelle et leur profil.

Le tableau des effectifs des emplois permanents de la Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat (CCTLB) au 1er septembre 2024 sera donc le suivant :

	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	RESTE A POURVOIR	EFFECTIFS POURVUS			
EMPLOIS FONCTIONNELS (NON COMPTABILISE)							
		Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	
Directeur Général des Services 40 à 80 000 habitants	A	1	1	0	0	1	1
Directeur Général Adjoint 40 à 80 000 habitants	A	1	1	0	0	1	1
TOTAL EMPLOIS FONCTIONNELS		2	2	0	0	2	2
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Cadre d'emplois des Attachés Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024
Attaché Territorial Hors Classe	A	1	1	0	0	1	1
Attaché Territorial Principal	A	3	3	0	0	3	3
Attaché Territorial	A	5	5	1	2	4	3
Cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux :							
Rédacteur Territorial Principal de 1 ^{ère} classe	B	1	1	0	0	1	1
Rédacteur Territorial Principal de 2 ^{ème} classe	B	2	2	0	0	2	2
Rédacteur Territorial	B	3	4	0	0	3	4
Rédacteur Territorial à temps non complet	B	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs Territoriaux :							
Adjoint Administratif Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	C	6	6	1	1	5	5
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	C	6	6	1	2	5	4
Adjoint Administratif Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe à temps non complet (17 heures 30)	C	1	1	0	0	1	1
Adjoint Administratif Territorial	C	8	8	0	1	8	7
TOTAL DE LA FILIERE ADMINISTRATIVE		37	38	3	6	34	32

	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	RESTE A POURVOIR	EFFECTIFS POURVUS			
FILIERE TECHNIQUE							
Cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024
Ingénieur Territorial	A	1	1	0	0	1	1
Ingénieur Territorial à temps non complet (17,5 heures)	A	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux :							
Technicien Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	B	3	3	0	1	3	2
Technicien Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	B	3	3	1	3	2	0
Technicien Territorial	B	3	3	0	0	3	3
Cadre d'emplois des Agents de Maîtrise Territoriaux :							
Agent de Maîtrise Territorial principal	C	4	4	0	1	4	3
Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux :							
Adjoint Technique Territorial Principal de 1 ^{ère} Classe	C	7	7	0	0	7	7
Adjoint Technique Territorial Principal de 2 ^{ème} Classe	C	12	12	2	2	10	10
Adjoint Technique Territorial	C	5	5	0	0	5	5
TOTAL FILIERE TECHNIQUE		39	39	3	7	36	32
FILIERE CULTURELLE							
Cadre d'emplois des Bibliothécaires Territoriaux :							
		Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024
Bibliothécaire Territorial	A	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Assistants Territoriaux de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques :							
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 1 ^{ère} Classe	B	3	3	0	0	3	3
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques Principal de 2 ^{ème} Classe	B	2	2	0	0	2	2
Assistant Territorial de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1	1	0	0	1	1
Cadre d'emplois des Adjoints Territoriaux du Patrimoine :							
		Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024	Tableau au 1 ^{er} mai 2024	Tableau au 1 ^{er} septembre 2024
Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 1 ^{ère} classe	C	2	2	0	0	2	2
Adjoint Territorial du Patrimoine Principal de 2 ^{ème} classe	C	5	5	0	0	5	5
Adjoint Territorial du Patrimoine	C	7	7	3	3	4	4
Adjoint Territorial du Patrimoine à temps Non Complet (17 heures 30 hebdomadaires)	C	1	1	0	0	1	1

	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES		RESTE A POURVOIR		EFFECTIFS POURVUS	
TOTAL FILIERE CULTURELLE		22	22	3	3	19	19
TOTAL DE TOUTES LES FILIERES		98	99	9	16	89	83

Le Conseil communautaire, après avis du Bureau, à l'unanimité,

- Approuve la création d'un poste de rédacteur territorial à temps complet et les éventuelles possibilités de recours à un agent contractuel selon les modalités décrites ci-dessus,
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette affaire,
- Dit que les dépenses nécessaires sont inscrites au Budget principal de l'exercice 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Bruno MINUTIELLO, Président



Bruno MINUTIELLO

BRUNO MINUTIELLO
2024.06.28 18:03:28 +0200
Ref:6793387-10185944-1-D
Signature numérique
le Président